

Atelier des idées

Rencontre avec les entreprises • 20 mars 2018

Synthèse

LE MOT DES ELUS

Monsieur Aujoulat, Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Le changement climatique est déjà en route et le territoire de Toulouse Métropole est particulièrement sensible à ses impacts : vagues de chaleur, multiplication des événements climatiques extrêmes. Il devient dès lors urgent d'engager nos territoires dans la transition énergétique. Les enjeux sont multiples : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'air, réduction de la dépendance aux énergies fossiles et résilience du territoire aux impacts du changement climatique. Le Plan Climat Air Energie Territorial constitue de fait l'outil opérationnel de réponse à ces enjeux.

En avril 2017, Toulouse Métropole adoptait ainsi sa stratégie climat. Elle élabore aujourd'hui un premier plan d'actions établi à 2023 pour répondre aux objectifs ambitieux que cette stratégie a posés. Mais l'atteinte de ces objectifs ne pourra se faire sans la mobilisation et l'implication de chacun des acteurs du territoire. En tant qu'animatrice territoriale de la transition, Toulouse Métropole a ainsi tenu à organiser une série d'ateliers avec l'ensemble des acteurs du territoire. Vous, entreprises, êtes des acteurs incontournables de la transition énergétique du territoire, et nous souhaitons construire avec vous la feuille de route qui nous permettra collectivement de réussir cette transition et de garantir le « bien-vivre dans notre éco-métropole vivante ».

Bruno Costes, Maire de Pibrac, Membre du Bureau de Toulouse Métropole

Le changement climatique s'observe déjà et va encore s'accompagner d'une accélération des événements climatiques extrêmes et de la multiplication des tensions sur les ressources naturelles. Le défi climatique est donc prioritaire, mais aussi multiple car il devient également un enjeu de santé publique.

Le plan d'action du Plan Climat de la Métropole doit répondre à un double enjeu : celui d'atténuation, c'est-à-dire de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi d'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique. Cela nécessite une approche globale et collaborative. En effet, l'enjeu de réduction des émissions ne concerne pas que la métropole mais bien l'ensemble des acteurs du territoire et notamment les entreprises qui, au travers de leurs activités, sont responsables de 50% des émissions du territoire.

L'engagement des entreprises s'observe au niveau international, tel que l'a démontré le One Planet Summit organisé le 12 décembre dernier par le gouvernement français. La plupart des entreprises aujourd'hui présentes se sont déjà engagées dans l'action climatique. Le défi est d'accroître cet engagement et d'accompagner au niveau local l'innovation et de saisir toutes les opportunités qui nous permettront de faire de notre territoire un territoire moins émetteur de gaz à effet de serre mais aussi plus productif de valeur, attractif et accueillant. Nous espérons ainsi que ces ateliers des idées permettront de dégager de nouveaux axes de collaborations et de booster l'attractivité et l'économie de notre territoire.

LE MOT DU WWF

Pierre Cannet, Responsable des programmes Climat, Energie et Villes du WWF France

L'Accord de Paris a démontré la mise en place d'une nouvelle dynamique, avec l'engagement collectif des états pour aller limiter bien en-dessous de 2°C le réchauffement climatique. Pour autant, les contributions que les Etats ont portées pour la préparation de cet Accord nous conduisent aujourd'hui vers un réchauffement climatique d'environ 3,5°C. Le défi reste donc important et est multiple. Il nous faudra en effet parvenir sur les prochaines décennies à atteindre un équilibre entre les sources d'émissions et les puits de séquestrations carbone, mais aussi à réorienter les flux financiers pour la transition vers un monde décarbonné.

La COP21 a marqué un changement de paradigme : pour la première fois, les acteurs de la société civile, dont les entreprises, ont pris part à l'engagement climatique. On a ainsi pu observer de nombreuses initiatives portées par des entreprises et des coalitions d'acteurs, s'engageant à une plus grande responsabilité climatique, dans leurs activités et/ou leurs investissements. Des initiatives au sein desquelles les entreprises ici représentées sur le territoire toulousain ont également pris part.

La transition écologique qu'appelle l'Accord de Paris est par ailleurs porteuse de multiples co-bénéfices : financiers, mais aussi en matière de santé publique et de qualité de vie. Les entreprises considèrent ainsi la transition vers une économie décarbonnée comme une opportunité – mais aussi comme une nécessité de survie économique.

L'initiative *Science Based Target*, portée par le WWF, le CDP (*Carbon Disclosure Project*) et l'ONU, illustre aujourd'hui l'engagement des entreprises. Au travers de cette initiative, ce sont près de 400 entreprises, principalement du Global 500, qui se sont engagées à définir sur les deux prochaines années leurs stratégies pour s'aligner avec l'objectif international « bien en-dessous de 2°C ». Cette initiative illustre notamment comment les entreprises sont prêtes à s'engager dans la transition avec des efforts tant pour réduire leur empreinte que pour transformer leur « *core business* » et ainsi faire évoluer tout un secteur économique. (Pour plus d'infos : <http://sciencebasedtargets.org>)

Si nous ne sommes pas encore au rendez-vous, ces initiatives portées par le monde économique démontrent d'un certain optimisme au niveau international qui trouve son pendant à l'échelle locale de Toulouse Métropole.

PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE TOULOUSE METROPOLE

Aurélié Hanna, chef de projet Plan Climat Air Energie Territorial, Toulouse Métropole

Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) repose sur 5 étapes : réalisation d'un diagnostic territorial, élaboration d'une stratégie, co-construction d'un programme d'actions, mise en œuvre et évaluation.

Toulouse Métropole a réalisé son diagnostic territorial et a adopté en avril dernier sa stratégie climat. Les équipes engagent aujourd'hui la co-construction, avec les services internes et les acteurs du territoire, du programme d'actions à 2023.

Bref rappel des éléments de diagnostic : Malgré un contexte de forte croissance démographique, on constate une baisse de 12% des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2015. Ces baisses sont principalement liées aux secteurs industriel et tertiaire qui ont chacun diminué de moitié leurs émissions. Si les transports restent le secteur le plus émetteur, les émissions associées restent stables malgré l'accroissement des déplacements que génère la croissance démographique, grâce aux gains

technologiques. Les émissions liées au secteur résidentiel montrent quant à elles une certaine variabilité due aux différences de rigueurs hivernales selon les années.

Malgré sa croissance démographique, le territoire reste préservé avec 45% d'espaces agro naturels. Un potentiel important à préserver tant pour ses capacités de séquestration carbone (l'équivalent de 3 années d'émissions) que pour ses fonctions d'adaptation au changement climatique (rafraîchissement du territoire).

Les transports sont également le premier secteur émetteur de polluants atmosphériques, devant les systèmes de chauffage et l'industrie. On observe néanmoins une légère baisse des émissions d'oxyde d'azote et des particules fines.

Enfin le territoire présente une forte dépendance aux énergies fossiles, qu'il s'agira de réduire par plus de sobriété énergétique et par le développement de la production d'énergies renouvelables.

Bref rappel de la stratégie climat : Face à ces enjeux, la stratégie adoptée repose sur 6 axes prioritaires et fixe l'objectif de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2030, par rapport à 2008 :

- 1- Assurer le bien vivre dans l'éco-métropole : amplifier massivement l'action sur la rénovation des logements et la qualité des aménagements
- 2- Rendre du temps aux métropolitains : favoriser l'éco-mobilité
- 3- Développer des productions et des consommations d'énergies renouvelables locales
- 4- Entreprendre, produire et consommer durablement dans une ville intelligente
- 5- Affirmer Toulouse Métropole comme animatrice territoriale de la transition énergétique
- 6- Innover pour l'exemplarité et généraliser les pratiques d'excellence

Pour chacun de ces axes, Toulouse Métropole a identifié des actions à mettre en place et à développer, brièvement présentées dans le support de présentation joint.

PRESENTATION DES DISPOSITIFS EXISTANTS DE TRANSITION VERS LA CROISSANCE VERTE

Smart City, Axel Paulino, chargé de projets innovants Smart City

La démarche Smart City constitue la stratégie innovation de Toulouse Métropole. Elle se déploie sur l'ensemble des compétences de la métropole pour définir et mettre en œuvre la ville de demain. Co-construite avec les citoyens et les acteurs économiques du territoire, cette stratégie utilise plusieurs leviers selon une démarche partenariale :

- Small Business Act : ce projet démontre d'un changement de vision pour affirmer la commande publique comme un levier de développement territorial grâce à un engagement réciproque du public et du privé. Il promeut des démarches vertueuses, propices au développement territorial selon une approche partenariale.
- Des démonstrateurs pour démontrer la viabilité et la pertinence de certains projets dans la perspective de déploiement à plus large échelle. Quelques exemples : test de véhicules autonomes à Pibrac et Toulouse, éclairage intelligent pour adapter le service à l'usage, réseaux intelligents pour réduire les consommations d'eau et assurer la télérelève, ...
- Les expérimentations adressées plutôt à des jeunes entreprises / start ups. En accompagnant ces jeunes entreprises, on œuvre au développement économique et à l'amélioration du service aux usagers. Exemple des ruches connectées.

Première Brique, Alexandra Veland, chef de projet en économie sociale et solidaire, Toulouse Métropole

Toulouse Métropole, au titre de sa compétence de développement économique, soutient également l'économie sociale et solidaire pour répondre à des besoins sociétaux par le biais du développement économique. Elle accompagne ainsi les entreprises de l'économie sociale et solidaire, de leur création jusqu'à leur développement en répondant à leurs besoins à chacune des étapes clés par le biais du dispositif Première Brique. Les projets accompagnés ont ainsi pu porter sur des enjeux de lutte contre la précarité énergétique, de développement des énergies renouvelables, de recyclage et ou de réemploi des déchets, ...

Toulouse Métropole réfléchit actuellement à une offre d'accélération de l'innovation sociale à destination de toutes les entreprises, qu'elles relèvent ou non de l'économie sociale et solidaire, par le biais de Première Brique.

Pour plus d'infos et (re)voir le film de présentation de Première Brique : <https://www.premiere-brique.fr/>

Dispositif Agil'T, Valérie Edouard, chargée de mission développement durable, Toulouse Métropole

Toulouse Métropole a mis en place un dispositif d'accompagnement à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) des PME /TPE en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et Synethic. Le dispositif Agil'T comprend ainsi trois visites en entreprise pour établir un diagnostic RSE puis un accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions. Parallèlement, des ateliers d'échange par thématiques sont mis en place et des prix sont attribués en fin d'année pour accompagner les projets. Enfin, le dispositif offre plusieurs outils de promotion et de valorisation des projets.

Ce projet permet d'accompagner la croissance verte et s'intègre pleinement dans les projets du Small Business Act et de la charte des marchés publics durables de la métropole.

Projets européens, Stéphane Bequet, Directeur Europe et International, Toulouse Métropole

Toulouse Métropole est engagée dans différents projets européens (à leurs différentes phases) sur des projets relatifs au climat ou thématiques associées : programme LIFE, Actions Innovatrices Urbaines (UIA), H2020 et son projet *Smart Cities & Communities*, projet RESET ...

Les projets européens constituent de formidables opportunités de développer des projets répondant aux enjeux du plan climat, ils requièrent néanmoins exigence, innovation et investissement.

Si Toulouse Métropole se charge de monter les collaborations avec les autres villes européennes dans ses réponses aux projets européens, elle est à la recherche d'entreprises partenaires et invite toutes les entreprises qui pourraient être intéressées à se rapprocher d'elle. A ce sujet, l'année 2019 sera notamment l'occasion de répondre à des projets sur la thématique de l'utilisation durable des sols.

ATELIERS DE TRAVAIL

4 tables sont organisées selon les axes du plan climat (éco-métropole, éco-mobilité, énergie, productions et consommations durables) de sorte à identifier collectivement les actions déjà mises en œuvre, les freins et opportunités de la croissance verte, et l'expression des attentes en terme de collaborations et d'accompagnement.

Table ronde 1 // Eco-métropole

Ont participé : Diag Rénov', Citoy'ENR, Direction Développement Economique de Toulouse Métropole (Smart City), le Groupe SNI et le Club Entreprises Ouest Toulousain.

Les échanges ont permis de faire ressortir :

- **La mise en place d'actions** en matière de sensibilisation des particuliers (via Diag Rénov' et Citoy'ENR), comme le développement d'outils de suivis des consommations énergétiques des logements (SNI, Smart City)
- **Des freins partagés** : en matière de manque de sensibilité aux enjeux de rénovation énergétique, tant chez les particuliers que chez les professionnels (artisans, financeurs, et surtout gestionnaires). Ce manque de sensibilité porte aussi sur l'acceptabilité de la densité.
- **Des pistes de collaboration et d'actions d'accompagnement** par la métropole :
 - ➔ Coordination et renforcement des dispositifs de sensibilisation des différents acteurs : particuliers et professionnels. Ces actions de sensibilisation pourraient également s'adresser aux scolaires (en partenariat par exemple avec Citoy'ENR) ; et de manière générale la nécessité de valoriser les co-bénéfices de la rénovation énergétique est partagée.
 - ➔ Développement d'une offre d'accompagnement des professionnels et notamment des gestionnaires de logements.
 - ➔ Mise en place de lieux et de dispositifs de partage d'expérience, favorisant la mutualisation de certains outils et propices à l'innovation.

Table ronde 2 // Eco-mobilité

Ont participé : le Club entreprises Ouest Toulousain, le CNES, SUPAREO, Continental et La Poste.

Les échanges ont permis de faire ressortir :

- **La mise en place de nombreuses actions** en matière de :
 - Promotion des mobilités électriques (association « Moov electric »),
 - Promotion de l'usage du vélo auprès des salariés (plan mobilité du CNES, journée « allons-y à vélo » de SUPAREO) et des collectivités (création de la filiale Bemobi de La Poste)
 - Evolution des modes de travail avec le développement du télétravail (Continental, La Poste)
 - La réduction des besoins de déplacements liés à l'activité (stratégie de mutualisation des livraisons relevant de la logistique du dernier kilomètre par la Poste) et des salariés (PDE de La Poste)
- **Des freins** : le manque d'infrastructures dédiées pour lever les freins liés à la sécurité qui empêchent un développement encore plus accru de l'usage du vélo, et une offre de covoiturage encore peu adaptée aux besoins ou pas assez attractive / incitative.
- **Des pistes de collaboration et d'actions d'accompagnement**
 - ➔ Le développement d'infrastructures dédiées au vélo (pistes, stationnement, bornes de recharge, ...), sur un périmètre métropolitain et non pas seulement sur le périmètre toulousain.
 - ➔ Evolution de l'offre de covoiturage pour une offre plus dynamique et plus souple et centralisée.
 - ➔ Le renforcement de l'offre en transports en commun.
 - ➔ La mise en place de parking relais plus souples tels que les « flotting park and drive », parking relais éphémères.
 - ➔ Accompagnement aux logiques de mutualisation entre entreprises des services à la mobilité aux salariés.

Table 3 // Energie

Ont participé : Groupe Cahors, Enercoop, Citoy'ENR, EDF, GA Smart Building, Enedis, GRDF. Ce panel de participant a permis de représenter l'ensemble de la chaîne de production et de distribution de l'énergie, du producteur au client final en passant par le distributeur, et l'équipementier.

Les échanges ont permis de faire ressortir **la mise en place d'actions** en faveur du développement des énergies renouvelables dans l'ensemble des structures représentées, avec une prépondérance dans le développement de l'énergie électrique de source renouvelable.

De nombreuses actions de sensibilisation à plus de sobriété énergétique ont également été mises en place : exemples des projets Civigaz et des ateliers Empalot et via Citoy'ENR.

Les **leviers** qui restent à lever aujourd'hui portent principalement sur le développement du stockage, de l'autoconsommation collective grâce notamment aux smart grids et le développement des projets de méthanisation, au-delà du projet de Ginestous.

Table ronde 3 // Productions et consommations durables

Ont participé : Abstractions Services, Abj Pro Midi Oc Roussillon, CNES, Airbus

Les échanges ont principalement faire ressortir des **freins** : manque de retours d'expériences, de « trucs et astuces » et d'outils pour mesurer l'impact des actions mais aussi manque d'un « langage commun » ; que **différentes actions** portées par la métropole ou d'autres acteurs permettraient de lever :

- ➔ Le développement de « boîtes à outils » et de cahiers des charges communs, adaptés selon les secteurs d'activités et les différentes tailles d'entreprises
- ➔ La mise à disposition d'outils pour mesurer l'impact des actions, et les mettre en regard des objectifs métropolitains et de références communes ; la clarification d'un langage commun.
- ➔ La mise en place d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques entre entreprises, voire la création de « clubs ».
- ➔ L'intégration d'une approche en coût complet dans les dispositifs de financements publics.

CONCLUSION DE MONSIEUR AUJOLAT

Toulouse Métropole remercie chaleureusement les participants de leurs contributions.

Le nouveau PCAET devra veiller à mieux cibler les actions prioritaires par rapport à l'ancien plan climat, pour une plus grande lisibilité, visibilité et un meilleur suivi. Ainsi, la dynamique collective lancée ici sera poursuivie annuellement pour suivre la mise en œuvre du plan d'action.